



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

N°38
BILAN Pois
11/12/2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Sandrine REGALDO et Romain
TSCHEILLER / **ARVALIS**
s.regaldo@arvalis.fr
r.tscheiller@arvalis.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / Terres
Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la
mention « extrait du
bulletin de santé du
végétal Nouvelle-
Aquitaine Grandes
cultures N°37
du 11/12/2018 »**



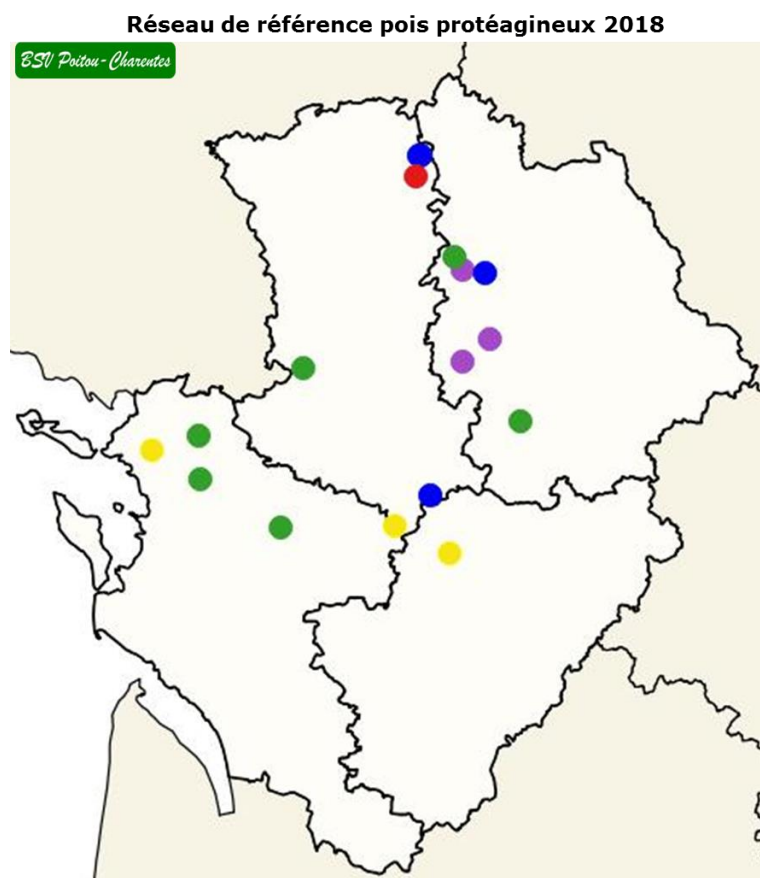
Ce qu'il faut retenir :

- **Bilan pois 2017 – 2018**
- **Réseau pois en Poitou-Charentes**
- **Particularités de la campagne**
- **Bilan sanitaire synthétique**
- **Ravageurs**
- **Maladies**

Réseau Pois Protéagineux 2017-2018

Pour cette campagne 2018, le réseau d'observations était composé de 16 parcelles de pois de printemps (18 en 2017) et une en pois d'hiver (à titre indicatif), réparties ainsi sur le territoire.

Cette année, les observations ont débuté semaine 12 (semis tardifs) et se sont arrêtées semaine 25, soit 14 BSV.



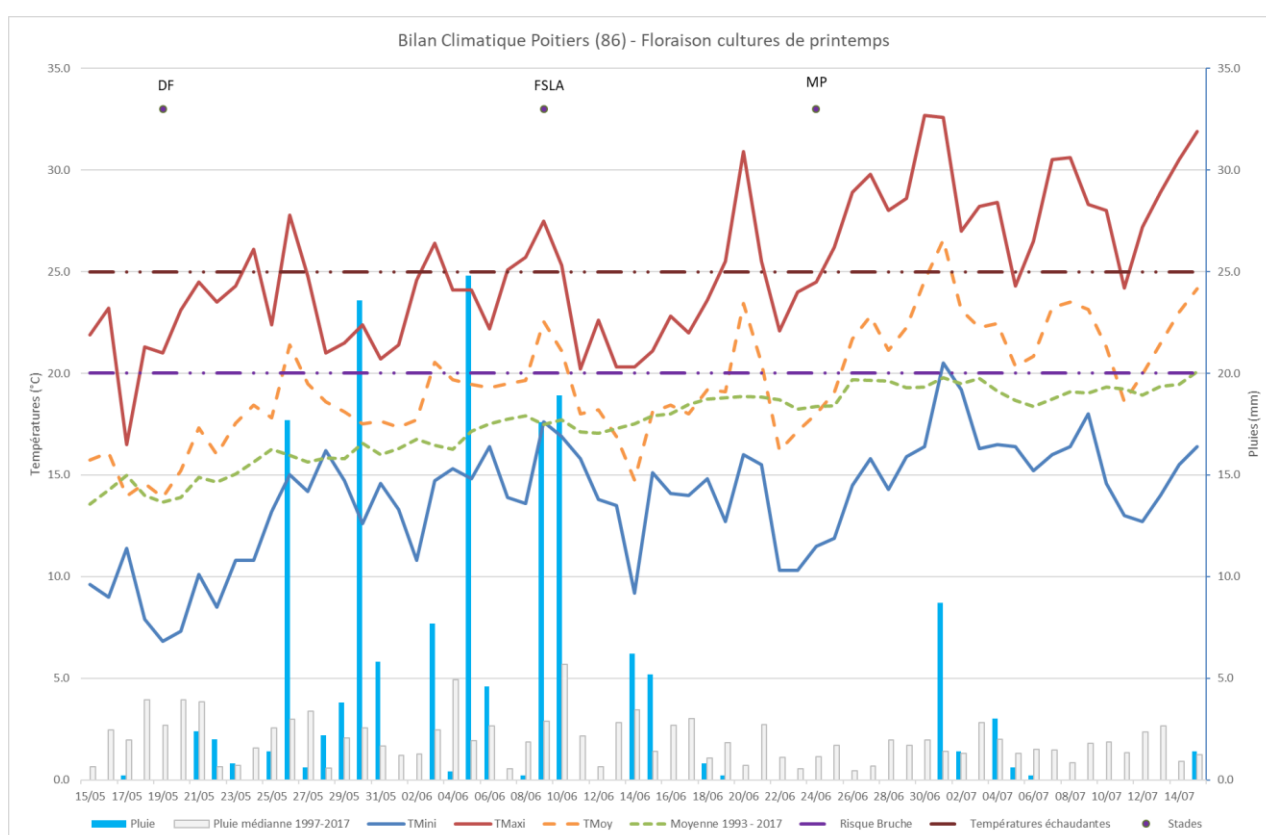
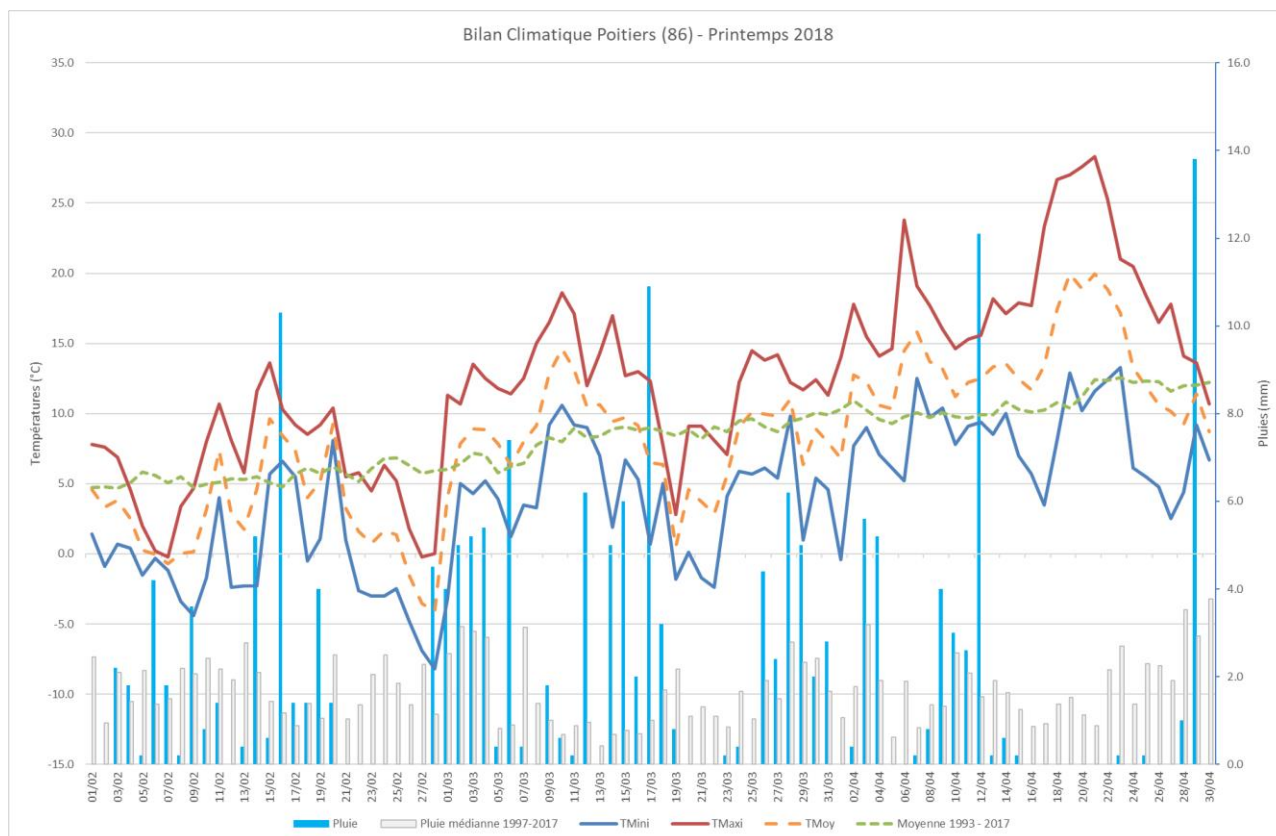
Pour la réalisation des observations, ce réseau a mobilisé 4 agriculteurs et 7 techniciens des différents organismes.

Partenaires dans la réalisation des observations :

Agriculteurs, Bellanné SA, CA17, CA79, CA 86, FREDON, OCEALIA et Terre Atlantique.

Particularités de la campagne 2017-2018

• Bilan climatique



La campagne 2017-2018 est caractérisée par des pluies soutenues en début d'année, laissant peu de créneaux de semis pour les pois de printemps, qui ont été dans l'ensemble semés entre la fin février et la mi mars.

Des pluies régulières se sont maintenues pendant une grande partie du cycle du pois, permettant une floraison assez longue (de la troisième décennie de mai jusqu'à la 1^{er} décennie de juin en moyenne, soit 4 semaines).

En revanche, la fin de cycle s'est déroulée dans des conditions de sécheresse et de chaleur importantes, ce qui a accéléré la maturation des gousses, pouvant dans certains cas limiter le PMG.

Les résultats sont très hétérogènes, intimement liés aux conditions d'implantation et aux caractéristiques des parcelles.

Pour avoir plus d'information sur le bilan de campagne complet sur les protéagineux vous pouvez consulter :

http://www.terresinovia.fr/fileadmin/cetiom/regions/Ouest/publications/synthese_dossiers/2018/PC_Bilan_campagne_protea_2018-10-05_v1red.pdf

Bilan sanitaire

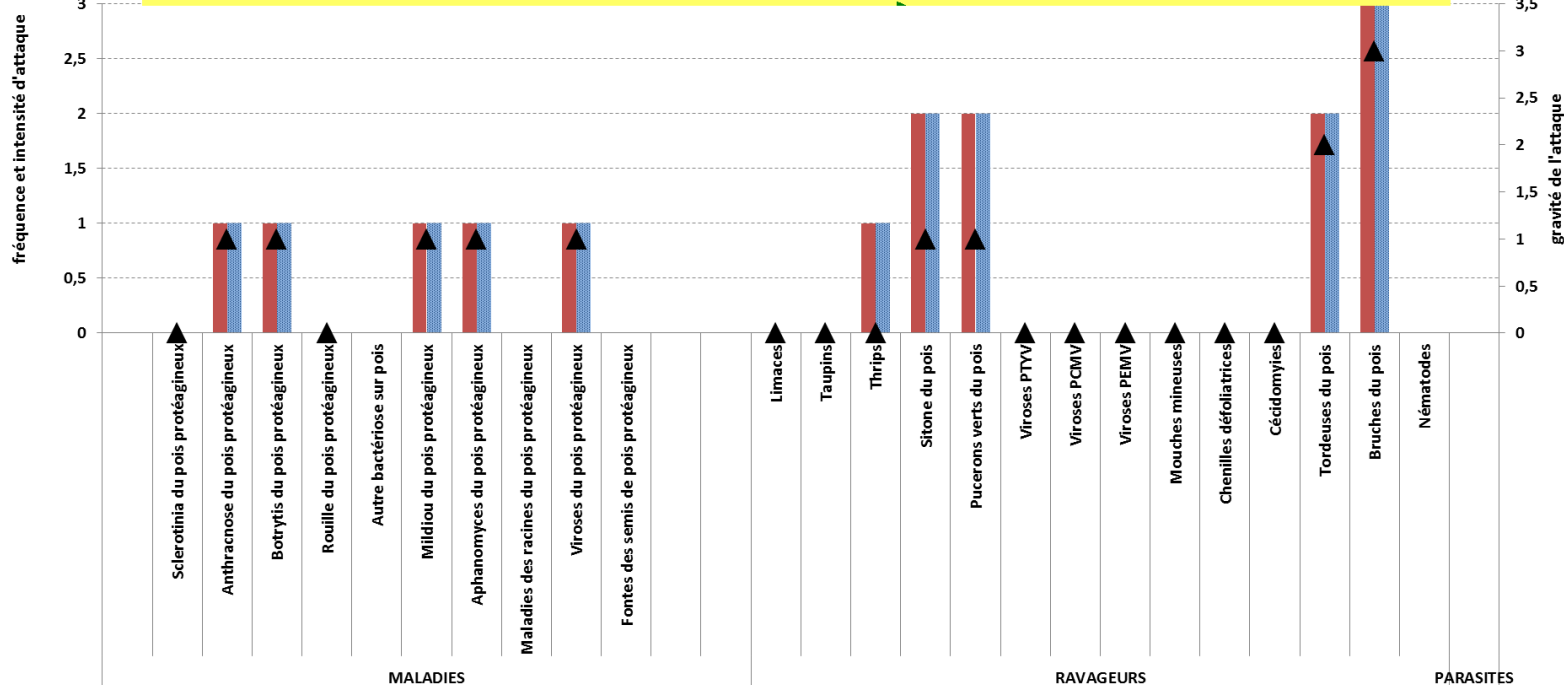
Fréquence et intensité des attaques des maladies et des ravageurs observés sur le réseau (niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3). La gravité de l'attaque en Poitou-Charentes combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année sur la culture du pois, sans prendre en compte la mise en œuvre des différentes stratégies de protection.

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les pois en 2018 en Poitou-Charentes

(niveau et gravité d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)

■ fréquence de l'attaque ■ intensité de l'attaque ▲ gravité de l'attaque

Evolution par rapport à la campagne précédente



Ravageurs

• Thrips du lin et des céréales

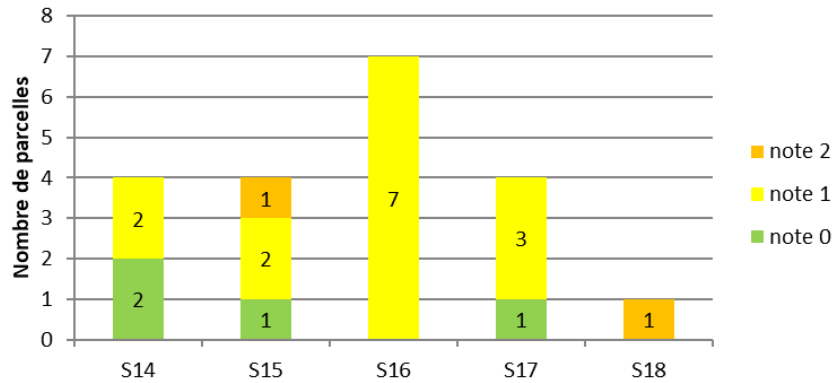
Ce parasite est très peu préoccupant en Poitou-Charentes sur la culture du pois. Sa présence n'a pas été notée cette année dans les parcelles de pois observées.

• Sitone du pois

Le sitone a en revanche été présent dans les parcelles de pois de printemps, mais de façon moins importante que l'an passé, la levée des pois ayant été rapide cette année. Les premiers signalements ont eu lieu semaine 14 et se sont poursuivis jusqu'à la semaine 18. A noter que le seuil indicatif de risque a été atteint ponctuellement semaine 15 et semaine 18.

Les dégâts engendrés par le sitone ont pu être visibles dans certaines parcelles, où les nodosités présentaient des creux et étaient vides donc inactives. Les conséquences pourront être perceptibles à la récolte sur la teneur en protéines des pois, en particulier dans les parcelles ayant été fortement touchées.

Suivi sitones

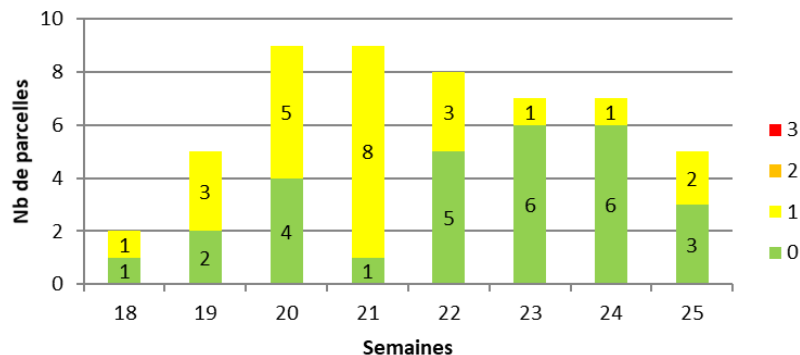


• Pucerons verts du pois

Moins présents également cette année, les pucerons verts ont été observés dans les parcelles de pois de printemps à partir de la semaine 18 ; leur présence s'est poursuivie jusqu'à la semaine 25.

Le seuil indicatif de risque (qui correspond à une dizaine de pucerons par plante, soit la note 1) a été atteint dès la semaine 18 ; la note de 2 (une vingtaine de pucerons par plante) n'a en revanche jamais été atteinte. Les pucerons ont pu dans certaines parcelles provoquer des dégâts d'avortement de fleurs, ainsi que de transmission de viroses.

Suivi pucerons pois de printemps



• Tordeuse du pois

Les premières tordeuses ont été capturées durant la semaine 20. Les captures se sont prolongées jusqu'à la semaine 25.

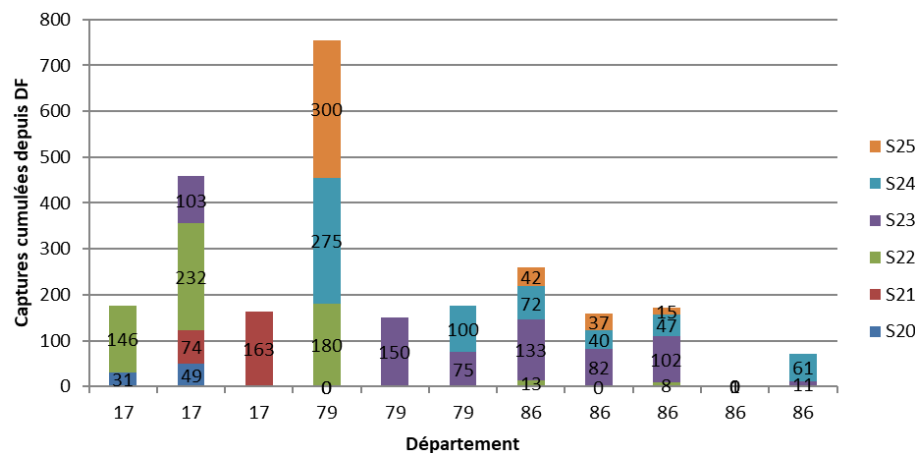
Le seuil indicatif de risque en alimentation humaine (100 captures cumulées depuis début floraison) a été atteint dès la semaine 21 dans certains secteurs.

Le seuil indicatif de risque en alimentation animale (400 captures cumulées depuis début floraison) a quant à lui été atteint semaine 23 pour les secteurs les plus touchés.

Pour ce ravageur, la pression est égale à celle de 2017.

Les conséquences de la présence du ravageur pourront être visibles à la récolte, les larves de tordeuses se développant à l'intérieur des pois et créant ainsi des orifices pénalisant la qualité des graines.

Suivi piégeage tordeuses pois de printemps



- **Bruche du pois**

Les pois ont atteint la période de sensibilité à cet insecte, c'est-à-dire le stade jeunes gousses 2 cm, aux alentours de la semaine 22. Ils sont restés dans cette période de risque jusqu'à la semaine 24-25, en ayant atteint le stade FSLA (....).

Les températures de cette année, supérieures à 20°C durant toute la floraison, ont été très favorables aux vols et à la ponte des bruches.

Les conséquences de la présence du ravageur pourront être visibles à la récolte, les larves de bruches se développant à l'intérieur des pois et créant ainsi des orifices pénalisant la qualité des graines. Elles seront évaluées par calcul du taux de graines bruchées. L'impact de ce ravageur se révèle généralement pendant la phase de stockage.

- **Autres ravageurs du pois**

Des dégâts d'oiseaux ont également pu être signalés en cours de campagne.

Maladies

- **Ascochytose du pois**

La maladie a fait son apparition sur les parcelles de pois de printemps semaine 19. Dans la majorité des situations, la maladie est restée cantonnée aux parties inférieures de la plante, le pourcentage de surface foliaire atteint étant très limité.

- **Botrytis du pois**

La maladie a été signalée pour la première fois cette année semaine 23. Si sa présence est avérée, elle se développera peu et ne représentera qu'un faible pourcentage de plantes atteintes.

- **Mildiou du pois**

La maladie a elle aussi été observée à partir de la semaine 21 mais les conditions climatiques ont là aussi été peu favorables à son développement. Elle reste anecdotique cette année.

- **Oïdium du pois**

La maladie a été signalée en toute fin de cycle, semaine 25. Cette maladie semble elle aussi avoir été peu intense cette année, même si elle a pu se déclarer sur de nombreuses parcelles en fin de cycle au vue des températures.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "